

## **Texte de l'appel signé par la FSU.**

### **L'accord de Paris de 2015 a laissé la réduction des émissions militaires des Gaz à Effet de Serre (GES) à la discrétion de chaque pays**

*Les militaires sont des émetteurs majeurs et ils ne devraient pas être exclus des objectifs de réduction des GES. Les gouvernements doivent démontrer leurs engagements vis à vis des objectifs définis dans les accords de Paris en fixant des objectifs de réduction des GES lors de la COP 26. Pour que ces engagements aient du sens, ils doivent remplir les critères fixés ci-dessous.*

#### **Emissions militaires, dépenses et communication des données**

Les forces armées sont d'énormes consommatrices d'énergie et elles contribuent significativement aux émissions de GES ; plus globalement par leurs entraînements, leurs activités et les opérations qu'elles mènent, elles ont un impact néfaste sur l'environnement. Les forces armées sont généralement les plus grosses consommatrices d'énergie parmi les organismes publics, mais historiquement il y a toujours eu une réticence à publier les données sur leurs émissions.

Les dépenses militaires globales ont augmenté de 2,6% en 2020, pour atteindre près de 2 000 milliards de dollars, et ce en dépit de la chute de 4,4% du PIB global liée à la pandémie du COVID 19. De telles augmentations des dépenses militaires risquent d'entraîner des augmentations parallèles des émissions et de se faire au détriment des fonds destinés au développement durable, à la limitation du changement climatique et aux mesures d'adaptation à ce dernier.

La *Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques* oblige ses signataires à publier leurs données annuelles d'émissions de GES, mais les émissions militaires sont souvent délibérément exclues du décompte. Lorsqu'elles sont mentionnées, celui-ci est généralement incomplet et exclut les émissions liées à l'équipement et aux chaînes d'approvisionnement, ainsi que celles liées à l'impact des opérations militaires lors des conflits. Cet impact comprend les émissions liées aux destructions d'infrastructures, aux changements environnementaux induits par les guerres et aux reconstructions post-conflits.

#### **Des engagements significatifs**

Les forces armées et les industries qui les soutiennent ne peuvent pas bénéficier plus longtemps d'un statut d'exception et doivent entreprendre des actions urgentes et significatives pour réduire leurs émissions de GES et leur empreinte environnementale. Si la récente reconnaissance de ce problème par l'OTAN est bienvenue, ce n'est qu'un premier pas.

[ Mise à jour : en juin 2021 l'OTAN a accepté « *d'évaluer la faisabilité d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050* », ce qui s'appliquerait à ses activités. Tandis que les membres de l'OTAN ont accepté de « *réduire sensiblement les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités et des installations militaires, sans nuire à la sécurité du personnel, à l'efficacité opérationnelle et à la posture de dissuasion et de défense.* » C'est un pas en avant positif mais qui reste bien éloigné de ce dont la planète a besoin. Des engagements concrets et des étapes claires vers des réductions des émissions militaires doivent être mis sur la table lors de la COP 26 de Novembre.]

**Les gouvernements doivent utiliser la COP 26 pour s'engager à réduire les émissions militaires de GES. Pour que ces engagements soient crédibles et significatifs, ils doivent :**

- fixer pour les forces armées, des objectifs clairs de réduction de GES, qui soient compatibles avec l'objectif de 1,5°C spécifié par les Accords de Paris de 2015.
- s'engager sur des mécanismes de mesure des émissions de GHG qui soient fiables, comparables et transparents, basés sur le protocole GES et vérifiés de façon indépendante.
- Fixer des objectifs clairs aux militaires pour les économies d'énergie, la réduction de la dépendance aux énergies fossiles, et le basculement vers des énergies renouvelables et responsables.
- Contenir des objectifs clairs de réduction pour les industries liées aux technologies militaires
- prioriser les initiatives de réduction des GES à la source et non s'appuyer sur des modèles de compensation des émissions.
- Rendre public les politiques, stratégies et plans d'action sur les réductions de GES, avec un rapport de suivi annuel sur leurs performances.
- Traiter de la façon dont la réduction des dépenses et déploiements militaires, ainsi que les changements dans les dispositifs militaires, peuvent réduire les émissions.
- S'engager à intégrer diagnostics climatiques et environnementaux dans le processus de prise de décision pour tous les marchés publics, toutes les activités et toutes les missions.
- Mettre en évidence le lien entre le changement climatique et la dégradation de l'environnement et démontrer un engagement réel à réduire l'impact environnemental global de toutes les activités et missions militaires
- s'engager à optimiser la gestion des terrains militaires afin d'améliorer la capture du carbone et la biodiversité.
- S'engager à intensifier la formation aux enjeux climatiques et environnementaux des preneurs de décision, en incluant la question de la façon dont les militaires peuvent limiter le changement climatique et la dégradation de l'environnement.
- Démontrer l'ouverture et la volonté des décideurs de collaborer et d'échanger des informations sur les bonnes pratiques avec les parties prenantes non militaires.
- S'engager à allouer les ressources appropriées pour s'assurer que les politiques de protection du climat et de l'environnement soient pleinement financées.